

Soutien à l'économie dans le contexte du conflit Ukraine-Russie

30 MARS 2022



La Commission européenne adopte un encadrement temporaire de crise afin de soutenir l'économie des Etats membres dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive chargée de la politique de concurrence, a déclaré à ce propos: « En ce moment critique, l'Union européenne demeure solidaire de l'Ukraine et de sa population. Nous devons nous opposer à cette invasion cruelle car c'est également notre liberté qui est en jeu. Les sanctions adoptées par l'UE et ses partenaires internationaux ont eu de sérieuses répercussions sur l'économie russe.

Ces sanctions pèsent également lourdement sur l'économie européenne et cette situation se prolongera dans les prochains mois. Nous devons atténuer les conséquences économiques de cette guerre et soutenir les entreprises et les secteurs durement touchés. Et nous devons agir de manière coordonnée.

Dans cette optique, la Commission permettra aux États membres d'exploiter la flexibilité prévue par les règles en matière d'aides d'État pour faire face à cette situation sans précédent, tout en préservant des conditions de concurrence équitables au sein du marché unique.

Elle permet aux États membres d'exploiter la flexibilité prévue par les règles en matière d'aides d'État pour soutenir l'économie dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. » [Lire la suite](#)